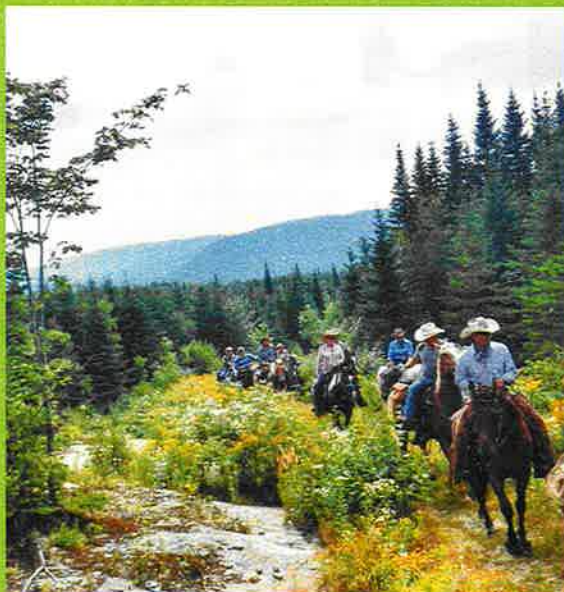


TARIFICATION ET INSCRIPTION

- Pour pouvoir circuler dans les sentiers, il faut obligatoirement être membre d'un club ou le devenir, en payant les frais d'inscription au **Club de randonnées équestres de la rive sud inc.**, avant la randonnée
- L'inscription sera gratuite pour les membres affiliés au **Club de randonnées équestres de la rive sud inc.**
- Les membres en règle d'autres clubs visiteurs auront un tarif de base à déboursier pour pouvoir participer à l'activité



Pour toute information sur les sentiers équestres de Saint-Paul-de-Montminy, veuillez contacter :

M. Yves Gagné
418.469.3606
gagne.yves@gmail.com

M. Jean-Roch Boulet
418.469.1241
jeanrochmichelle@hotmail.com



**CLUB DE RANDONNÉES ÉQUESTRES
DE LA RIVE SUD INC.**

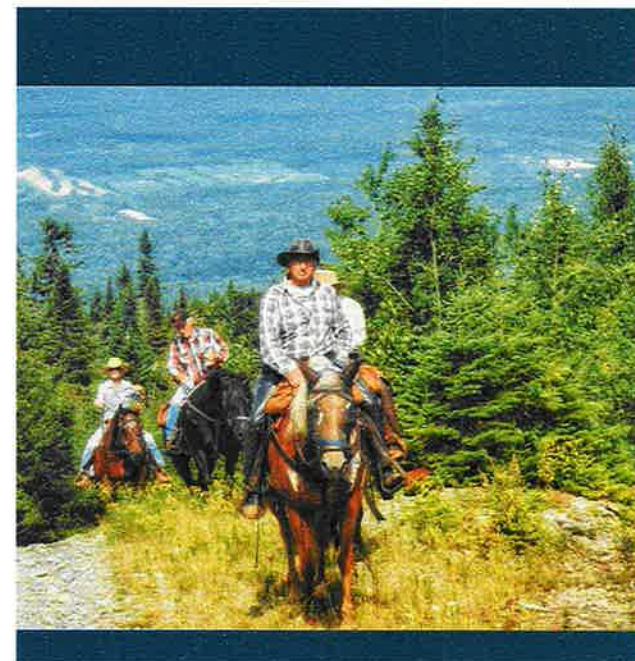
 **Parc des
Appalaches**
Un parc naturel habité



"BÂTIR ENSEMBLE"
Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy



**Les sentiers équestres
du secteur de
Saint-Paul-de-Montminy**



- Sentiers
- Hébergement
- Services disponibles
- Assurances
- Code d'éthique
- Tarif et inscription

DESCRIPTION DES SENTIERS

Plus de 95 km de sentiers développés sur :

- Des chemins forestiers existants
- Des rangs peu achalandés
- Des sentiers vers les éoliennes, en montagne
- Propriétaires terriens ayant accordés le droit de circuler sur leurs terres



PROJETS À VENIR

- Développement d'un nouveau tronçon accessible pour les voitures d'attelage
- Développement d'un stationnement et de sentiers partagés avec le Club quad de l'oie blanche

HÉBERGEMENT

- Chalets
- Camping, tente et remorque habitable
- Écurie relais (foin disponible)



SERVICES

- Épicerie
- Casse-croûte
- Station d'essence



LOCALISATION



CODE D'ÉTHIQUE

- Respecter les consignes du guide en tout temps
- Circuler uniquement dans les sentiers prévus à cette fin
- Ne pas dépasser les autres cavaliers au galop
- Toujours laisser les lieux propres
- Le port de la bombe est fortement recommandé aux enfants de 16 ans et moins
- À chaque sortie, les participants seront accompagnés d'un responsable, membre du comité des sentiers équestres

ASSURANCES

- Le **Club de randonnées équestres de la rive sud inc.** régleme la pratique sur les sentiers équestres et exerce un contrôle des usagers.
- L'assurance responsabilité civile de **Cheval Québec** couvre les propriétaires terriens ayant octroyé des droits de circulation au **Club de randonnées équestres de la rive sud inc.**
- Seuls les membres en règle du Club ont le droit de circuler sur les sentiers équestres autorisés.